

**Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la  
création d'une cour pénale internationale**

Rome, Italie  
15 juin – 17 juillet 1998

Document:-  
**A/CONF.183/1**

**Ordre du jour**

Extrait du volume II des *Documents officiels de la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour pénale internationale (Comptes rendus analytiques des séances plénières et des séances de la Commission plénière)*

## Ordre du jour\*

1. Ouverture de la Conférence par le Secrétaire général.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du règlement intérieur.
5. Élection des vice-présidents.
6. Élection du Président de la Commission plénière.
7. Élection du Président du Comité de rédaction.
8. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs.
9. Nomination des autres membres du Comité de rédaction.
10. Organisation des travaux.
11. Examen de la question concernant la mise au point et l'adoption d'une convention portant création d'une cour pénale internationale conformément aux résolutions 51/207 et 52/160 de l'Assemblée générale, en date des 17 décembre 1996 et 15 décembre 1997 respectivement.
12. Adoption d'une convention et d'autres instruments jugés appropriés ainsi que de l'Acte final de la Conférence.
13. Signature de l'Acte final, de la Convention et d'autres instruments.

---

\* Adopté par la Conférence à sa 1<sup>re</sup> séance plénière le 15 juin 1998.